

HBA - Union Athlétique de Châteaubourg - www.uachateaubourg.fr
HORS STADE - ADHESION SAISON 2018-2019

Contacts : Jacques DURAND Président UAC

jacques.durand@uachateaubourg.fr

Du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

NOM..... Prénom :

Adresse

Code postal..... Ville

Tél..... E-mail.....

Sexe : M F Date de naissance.....

J'ai pris connaissance que seule la licence Compétition ou Loisir comporte une assurance couvrant ma pratique sportive au sein du club. En cas d'adhésion simple, seule mon assurance personnelle pourra être engagée.

Fait à.....Le.....

Signature.....

Autorisation pour les moins de 18 ans :

Je soussigné(e)..... père, mère ou tuteur, autorise mon enfant..... à adhérer à l'UAC.

Fait à..... Le Signature :

TARIF 2017 / 2018

Licence compétition > Espoirs à vétérans : 95 €

Licence loisir cadets à vétérans : 77 €

Adhésion simple : **CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE** 40 €

N° de licence FFA :

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'UAC Une majoration de 5€ sera appliquée pour tout dossier non remis complet à partir du 15/10/2017

NOUVEAUTE FFA IMPORTANTE : CERTIFICAT MEDICAL

Première licence : fournir un certificat médical de moins de six mois, comportant la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Conservez une copie du certificat.

Renouvellement de licence : remplir le document Cerfa ci-joint (valable 3 ans maximum).

ATTENTION : Les personnes ne présentant pas de certificat médical, en dehors des séances de découverte, ne pourront participer aux séances mises en place par l'UAC.

Inscription à retourner à l'UAC : Dossier complet (bulletin d'adhésion dûment rempli, certificat médical et règlement) à remettre aux encadrants ou à déposer dans la boîte aux lettres du local, en indiquant votre nom et la section sur l'enveloppe. Votre appartenance à l'UAC sera prise en compte après remise du dossier.

Deux séances de découverte vous sont proposées avant l'adhésion définitive. Attention, ces séances ne sont pas couvertes par l'assurance liée à la licence.

Séances le mardi à 18h30 et le jeudi à 18h30 au stade St Melaine pour un départ des groupes à 18h40 après explication de la séance par les coaches. Séance le dimanche matin à 9h00 (allure plus soutenue) et 9h30.

Droit à l'image : Sans refus écrit de l'adhérent, le club pourra utiliser des photos réalisées au sein de l'activité sportive pour promouvoir ses activités à travers les différents moyens de communication utilisés.

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.